

# ME FORMER

POUR :

AMÉLIORER MES COMPÉTENCES,  
EN ACQUÉRIR DE NOUVELLES,  
DÉVELOPPER DES  
TECHNIQUES SPÉCIFIQUES...



GRÂCE AU FINANCEMENT DU



Fonds d'Assurance Formation  
des Chefs d'Entreprise Artisanale

## **POURQUOI ME FORMER ?**

Pour favoriser mon évolution professionnelle, développer mon activité, assurer l'avenir de mon entreprise...

## **POUR QUI ?**

Les chefs d'entreprises, les conjoints collaborateurs/associés et les membres auxiliaires de la famille qui exercent une activité artisanale et qui ne sont pas salariés.

## **JE COTISE OÙ ?**

Chaque année, je contribue via mon URSSAF à la formation professionnelle continue. Le FAFCEA participe ensuite financièrement à mon projet de formation.

## COMMENT ME FORMER ?

Si mon entreprise est à jour de sa contribution, je peux demander une prise en charge financière de ma formation :

1. J'évalue mon besoin
2. Je définis ma formation
3. Je constitue mon dossier (seul ou avec l'aide de mon Organisation Professionnelle)
4. Je dépose ma demande complète pour étude via le portail en ligne avant le début de ma formation
5. Je suis ma formation
6. Je complète mon dossier en ligne
7. Je reçois la participation financière du FAFCEA
8. J'évalue ma formation

**FAFCEA**

14 rue Chapon 75003 Paris

[www.fafcea.com](http://www.fafcea.com)

